Société canadienne d'hypothèques et de logement

Canada Mortgage and Housing Corporation

SCHL Question habitation
Comptez sur nous

91-01137/

CONFÉRENCES SUR LA POLITIQUE DU LOGEMENT AU CANADA: TROISIÈME EXPOSÉ

NOTES DE DISCOURS POLITIQUE CANADIENNE DE LOGEMENT, 1967-1984

GEORGE D. ANDERSON
PRÉSIDENT, SCHL

Mars 1989

LA POLITIQUE CANADIENNE DU LOGEMENT, 1967-1984

VOICI LE TROISIÈME DE QUATRE EXPOSÉS SUR L'HISTOIRE DE LA POLITIQUE CANADIENNE DU LOGEMENT, ET LE DERNIER QUI S'ARRÊTE À L'HISTOIRE COMME TELLE. NOUS PARTIRONS DE LA FIN DES ANNÉES 60, POUR PARCOURIR LES ANNÉES 70 ET LE DÉBUT DES ANNÉES 80.

NOUS AVONS LÀ UNE PÉRIODE D'ACTIVITÉ EXTRAORDINAIRE DANS LE DOMAINE DU LOGEMENT. SI JE LA QUALIFIE D'EXTRAORDINAIRE, CE N'EST PAS SEULEMENT EN RAISON DU NOMBRE DE MISES EN CHANTIER, MAIS AUSSI DU DEGRÉ D'INTERVENTION GOUVERNEMENTALE DANS LA PRODUCTION DE LOGEMENTS ET DANS LE FAÇONNEMENT DES COLLECTIVITÉS QUI EN ONT BÉNÉFICIÉ. À L'EXCEPTION PEUT-ÊTRE DES TOUS DÉBUTS DE LA SCHL, CE FUT DE LOIN L'ÉPOQUE LA PLUS PASSIONNANTE DE LA POLITIQUE DU LOGEMENT.

POUR NOUS SITUER DANS UNE JUSTE PERSPECTIVE, RAPPELONS LE CHEMIN IMMENSE PARCOURU EN 25 ANS PAR LA POLITIQUE FÉDÉRALE DU LOGEMENT. LA PLUPART DE CEUX QUI ONT DÉBATTU OU CONÇU LES NOUVELLES ORIENTATIONS SE SOUVIENNENT QUE TOUTE INTERVENTION FÉDÉRALE DANS CE DOMAINE ÉTAIT JADIS PROFONDÉMENT SUSPECTE. AU COURS DES DEUX GUERRES MONDIALES, LE GOUVERNEMENT S'EN ÉTAIT PRUDEMMENT MÊLÉ EN ALLÉGUANT LES BESOINS MILITAIRES OU LE BIEN-ÊTRE DES ANCIENS COMBATTANTS. DANS L'ENTRE-DEUX GUERRES, IL S'EST FORT HABILEMENT TENU À L'ÉCART.

LA CRÉATION DE LA SCHL, EN 1946, MARQUA L'ENTRÉE DÉFINITIVE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL SUR LA SCÈNE DU LOGEMENT, EN RÉPONSE À DE FORTES PRESSIONS POLITIQUES ET À DES BESOINS DEVENUS ÉVIDENTS.

EN 1968, LES CANADIENS INTERESSÉS AU LOGEMENT POUVAIENT JETER UN REGARD DE SATISFACTION SUR LES 20 ANNÉES PRÉCÉDENTES. LA CRISE DU LOGEMENT DES ANNÉES 30 ET 40, SUR LAQUELLE LES MAIRES DES MUNICIPALITÉS AVAIENT BRUYAMMENT ET PRESQUE RITUELLEMENT ATTIRÉ L'ATTENTION, CHAQUE ANNÉE, AVAIT PRIS FIN. LA PLUPART DES CANADIENS ÉTAIENT BIEN LOGÉS, ET CELA EN PARTIE PARCE QUE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL AVAIT DÉCIDÉ DE CONSACRER DES SOMMES INHABITUELLES À LA PROMOTION DU LOGEMENT DE BONNE QUALITÉ; LA SCHL S'ÉTAIT RÉVÉLÉE UN INSTRUMENT EFFICACE DE POLITIQUE GOUVERNEMENTALE. LES PROGRÈS ACCOMPLIS DÉCOULAIENT AUSSI DE L'ENGAGEMENT DE PLUS EN PLUS PRONONÇÉ DES PROVINCES, QUI VOULAIENT MAINTENANT UNIR LEURS EFFORTS À CEUX DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET CRÉER LEURS PROPRES ORGANISMES DU LOGEMENT RICHES EN COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE. ET, BIEN SÛR, IL FAUT RENDRE HOMMAGE À L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION, DEVENUE UN DYNAMIQUE AGENT DE CROISSANCE.

QUAND NOUS DISONS QUE "LA PLUPART DES CANADIENS ÉTAIENT BIEN LOGÉS", NOUS DEVONS RECONNAÎTRE QU'UNE MINORITÉ IMPORTANTE NE L'ÉTAIT PAS. POUR CEUX-LÀ, LA SOLUTION COMMUNÉMENT RETENUE RÉSIDAIT DANS LE LOGEMENT PUBLIC, DONT LA QUALITÉ ET L'OPPORTUNITÉ, SOULEVÈRENT DE SÉRIEUX DOUTES, À LA FIN DES ANNÉES 60.

NÉANMOINS, ON SENTAIT QUE, MÊME SI LE LOGEMENT PUBLIC NE RÉGLAIT PAS DÉFINITIVEMENT LES PROBLÈMES DE PAUVRETÉ, UNE CERTAINE FORME D'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT POUVAIT PARVENIR À SURMONTER LES INÉQUITÉS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES. DE TOUTE ÉVIDENCE, IL ÉTAIT PRÊT À TENTER L'EXPÉRIENCE.

LE DÉBUT DE CETTE TROISIÈME PHASE DE LA POLITIQUE DU LOGEMENT COÏNCIDAIT AVEC LA FIN D'UNE LONGUE PÉRIODE DE PROSPÉRITÉ ET DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE RELATIVEMENT SOUTENUES. APRÈS

L'ENTHOUSIASME ET LES DÉBORDEMENTS DE FIERTÉ DU CENTENAIRE DE LA CONFÉDÉRATION, LA SOCIÉTÉ CANADIENNE ALLAIT VIVRE DES ANNÉES DE TURBULENCES.

TURBULENCES POLITIQUES, D'ABORD, PUISQUE LE PAYS PASSA D'UN GOUVERNEMENT MAJORITAIRE À UN GOUVERNEMENT MINORITAIRE. CE FUT EN MÊME TEMPS UNE PÉRIODE DE CHEMINEMENT CONSTITUTIONNEL, OÙ LE LOGEMENT SE TROUVA INÉVITABLEMENT COINCÉ DANS L'ÉPREUVE DE FORCES ENTRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LES PROVINCES. LA PUISSANCE SUBITE DU MOUVEMENT SÉPARATISTE QUÉBÉCOIS INFLUA AUSSI SUR LES PRIORITÉS FÉDÉRALES.

TURBULENCES ÉCONOMIQUES, ÉGALEMENT, SE MANIFESTANT PAR LE CHÔMAGE, UNE INFLATION EFFRÉNÉE, LE BLOCAGE DES SALAIRES, UNE CRISE ÉNERGÉTIQUE PERSISTANTE ET DES TAUX D'INTÉRÊT QUI SEMBLAIENT GRIMPER DÉMESURÉMENT. DE 1973 À 1984, IL Y EUT TROIS RÉCESSIONS ÉCONOMIQUES SÉRIEUSES.

TURBULENCES SOCIALES, ENFIN. TOUS LES PALIERS DE GOUVERNEMENT COMMENCÈRENT À RÉCOLTER LES CONSÉQUENCES DE 20 ANNÉES D'URBANISATION RAPIDE. LA POPULATION AVAIT DOUBLÉ DEPUIS LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE ET LES TROIS QUARTS DES CANADIENS HABITAIENT LA VILLE. LA PAUVRETÉ, QUI TEND À SE DISSIMULER DANS LES RÉGIONS RURALES, ÉCLATA SOUDAIN AU GRAND JOUR.

LE MOMENT ÉTAIT VENU, POUR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL, DE S'IMPLIQUER PLUS QUE JAMAIS DANS LA POLITIQUE DU LOGEMENT. EN MÊME TEMPS, LA POPULATION SE MONTRAIT DE PLUS EN PLUS DISPOSÉE À TROUVER DES SOLUTIONS LOCALES AUX PROBLÈMES DE LOGEMENT, PLUTÔT QUE DE S'EN REMETTRE TOUT BONNEMENT À DE VASTES PROGRAMMES NATIONAUX. BREF, CE QU'ON EST CONVENU D'APPELER LE TROISIÈME SECTEUR, C'EST-À-DIRE LES COOPÉRATIVES ET LES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF, COMMENÇAIT À ÉMERGER ET, AVEC L'APPUI CONCRET DE LA SCHL, ALLAIT DEVENIR LE PRINCIPAL INSTRUMENT DE RÉALISATION DU LOGEMENT SOCIAL ET DU LOGEMENT POUR LES MÉNAGES À FAIBLE REVENU.

CETTE PÉRIODE PRÉSENTE UN INTÉRÊT PARTICULIER POUR UN AUTRE MOTIF. DANS CETTE LONGUE ET LENTE OSCILLATION DU PENDULE DE LA PRÉSENCE FÉDÉRALE DIRECTE DANS LES COLLECTIVITÉS, AINSI QUE DANS LE LOGEMENT, IL SE TROUVA QU'AU COURS DES ANNÉES 70, LE PENDULE SE SITUAIT VERS LA GAUCHE. CETTE TENDANCE SE MANIFESTA PAR LA CRÉATION DU MINISTÈRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES URBAINES, LES EXPÉRIENCES DE PRISES DE DÉCISION À TRIPLE NIVEAU, ET LES NOMBREUX ET RAPIDES RAJUSTEMENTS DES PROGRAMMES DE LOGEMENT POUR DES MOTIFS QUI DÉPASSAIENT SOUVENT DE LOIN LES SIMPLES IMPÉRATIFS DE L'HABITATION.

EN 1967, LE CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA DONNA LE TON À CETTE ÈRE NOUVELLE. SA QUATRIÈME ÉTUDE ANNUELLE ANALYSAIT LES CONSÉQUENCES D'UN TAUX DE CROISSANCE URBAINE DÉPASSANT CELUI DE TOUT AUTRE PAYS INDUSTRIALISÉ.

UN AN PLUS TARD, LE CONSEIL CANADIEN DU BIEN-ÊTRE CONVOQUAIT LA PREMIÈRE CONFÉRENCE NATIONALE SUR L'HABITATION AU CANADA. LES 21 RECOMMANDATIONS QUI EN DÉCOULÈRENT METTAIENT L'ACCENT SUR LA QUALITÉ DE VIE DANS LA COLLECTIVITÉ, LA CONSULTATION DE LA COLLECTIVITÉ ET UN CHOIX PLUS ABONDANT D'EMPLACEMENTS, DE MODÈLES ET DE MODES D'OCCUPATION. ELLES TÉMOIGNAIENT DE L'INFLUENCE DU PUISSANT MOUVEMENT DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DES ANNÉES 60. POUR QUE LE SENS DE CES RECOMMANDATIONS NE LAISSE AUCUN DOUTE, LES DÉLÉGUÉS AFFIRMÈRENT QUE LE LOGEMENT ÉTAIT SOCIALEMENT AUSSI PRIMORDIAL QUE L'ÉDUCATION.

LE GOUVERNEMENT LUI-MÊME S'EN MÊLA D'UNE FAÇON PLUS ACTIVE PAR LA MISE SUR PIED DE LA COMMISSION FÉDÉRALE D'ÉTUDE SUR LE LOGEMENT ET L'AMÉNAGEMENT URBAIN. FAIT INHABITUEL POUR UN GROUPE DE CE GENRE, LA COMMISSION ÉTAIT PRÉSIDÉE PAR L'HONORABLE PAUL HELLYER, MINISTRE DES TRANSPORTS, DE QUI RELEVAIT ÉGALEMENT LA SCHL. SA PROPRE EXPÉRIENCE DE CONSTRUCTEUR DE MAISONS ET

SON INTÉRÊT PASSIONNÉ POUR LES PROBLÈMES URBAINS L'AVAIENT AMENÉ À ACCEPTER CETTE TÂCHE. LES DÉLAIS QU'IL SE FIXA ÉTAIENT ENCORE PLUS INHABITUELS : QUATRE MOIS POUR L'ÉTUDE COMME TELLE, ET DEUX POUR LA PRÉPARATION DU RAPPORT. SES CRITIQUES L'ACCUSÈRENT D'AVOIR RÉDIGÉ LE RAPPORT AVANT MÊME QUE LA COMMISSION SOIT CONVOQUÉE. DE TOUTE FAÇON, IL RESPECTA SES ÉCHÉANCES.

LA COMMISSION HELLYER REPROCHA VIVEMENT AU GOUVERNEMENT ET À L'INDUSTRIE L'INSUFFISANCE DE LOGEMENTS À PRIX ABORDABLE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DU NOUVEAU GENRE DE MÉNAGES URBAINS OU À CEUX DES PAUVRES. LA SCHL FUT ÉGALEMENT BLÂMÉE DE NE PAS S'ÊTRE ADAPTÉE ASSEZ RAPIDEMENT À L'ÉVOLUTION DES IMPÉRATIFS DE L'HABITATION ET DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN. LES URBANISTES, ARCHITECTES ET AUTRES PROFESSIONNELS REÇURENT UNE NOTE MÉDIOCRE POUR LEUR INAPTITUDE À CRÉER DES MODÈLES INTÉRESSANTS, VARIÉS ET AGRÉABLES DE MAISONS ET DE COLLECTIVITÉS.

C'EST CEPENDANT ENVERS LES GRANDS ENSEMBLES DE LOGEMENTS PUBLICS QUE LA COMMISSION SE MONTRA LE PLUS CINGLANTE, LES QUALIFIANT DE "GHETTOS DE PAUVRES". ELLE PRÉCONISAIT DES COMPAGNIES DE LOGEMENTS À DIVIDENDES LIMITÉS, DES LOGEMENTS SANS BUT LUCRATIF ET DES COOPÉRATIVES, ET SOUHAITAIT VIVEMENT L'INTERRUPTION DE TOUS LES GRANDS PROJETS DE LOGEMENT PUBLIC ET LE RENOUVELLEMENT URBAIN.

SA RECOMMANDATION LA PLUS CONTROVERSÉE PORTAIT SUR LA CRÉATION D'UN MINISTÈRE FÉDÉRAL DU LOGEMENT ET DES AFFAIRES URBAINES, QUI ASSUMERAIT DE VASTES FONCTIONS DE RECHERCHE ET D'INFORMATION, À L'APPUI D'UNE PRÉSENCE FÉDÉRALE ACCENTUÉE.

LE RAPPORT HELLYER FUT MAL ACCUEILLI PAR UN CABINET QUI NE VOYAIT PAS LA NÉCESSITÉ D'INTERVENTIONS AUDACIEUSES DANS LE DOMAINE DU LOGEMENT. FRUSTRÉ DE CETTE INACTION, LE MINISTRE DÉMISSIONNA EN AVRIL 1969, FIT PUBLIQUEMENT ÉTAT DE SES DÉSACCORDS AVEC LE PREMIER MINISTRE ET PASSA À L'OPPOSITION. SI LA PROVOCATION D'UNE CRISE MINISTÉRIELLE EST UN INDICE D'IMPORTANCE POLITIQUE, LE LOGEMENT ÉTAIT PARVENU À CE NIVEAU.

LE FAIT SAUTA AUX YEUX À PEINE QUELQUES SEMAINES PLUS TARD, LORSQUE LE PREMIER MINISTRE TRUDEAU, RÉAGISSANT AUX REMOUS POLITIQUES CRÉÉS PAR L'AFFAIRE HELLYER, PRONONÇA UN ENGAGEMENT DE PRINCIPE INATTENDU ET INHABITUELLEMENT FERME À L'ÉGARD DU LOGEMENT. POINT SIGNIFICATIF, CETTE PROMESSE FUT FAITE À LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MAIRES ET MUNICIPALITÉS, QUI ÉTAIT DEPUIS 30 ANS L'UN DES PLUS ARDENTS PROTAGONISTES DE L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT. PUIS IL NOMMA L'HONORABLE ROBERT

ANDRAS MINISTRE RESPONSABLE DE LA SCHL. POUR LA PREMIÈRE FOIS, UN MEMBRE DU CABINET POUVAIT SE CONSACRER ENTIÈREMENT AU LOGEMENT ET AUX AFFAIRES URBAINES.

M. ANDRAS MENA UNE INLASSABLE CAMPAGNE PUBLIQUE EN FAVEUR DU LOGEMENT, DE L'URBANISATION ET DU RÔLE FÉDÉRAL DANS LES COLLECTIVITÉS, SEMANT PEU À PEU L'IDÉE D'UN MINISTÈRE FÉDÉRAL DES AFFAIRES URBAINES. LE PRINCIPE EN FUT REPRIS DANS LE DISCOURS DU TRÔNE DU 8 OCTOBRE 1970. UNE PROCLAMATION PAR DÉCRET, APPUYÉE À L'UNANIMITÉ PAR LA CHAMBRE DES COMMUNES, CRÉA LÉGALEMENT LE MINISTÈRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES URBAINES, LE 1ER JUILLET 1971.

PETER OBERLANDER FUT NOMMÉ SECRÉTAIRE DU MINISTRE, C'EST-À-DIRE SOUS-MINISTRE. LE POSTE DE SECRÉTAIRE ADJOINT CHARGÉ DE LA POLITIQUE ET DE LA RECHERCHE FUT CONFIÉ À HARVEY LITHWICK, DE

L'UNIVERSITÉ CARLETON, QUI VENAIT DE TERMINER UNE ÉTUDE SUR L'URBANISATION POUR LE COMPTE DU MINISTRE. M. LITHWICK AVAIT CRITIQUÉ LA POLITIQUE FÉDÉRALE DU LOGEMENT, L'ACCUSANT ENTRE AUTRES DE NE PAS AVOIR SAISI LA NATURE INTERDÉPENDANTE DES PROBLÈMES SUSCITÉS PAR L'URBANISATION RAPIDE. MOINS D'UN AN PLUS TARD, CONVAINCU QUE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL NE CHANGEAIT PAS D'ATTITUDE, LITHWICK DÉMISSIONNA.

MÊME SI L'ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE N'ÉTAIT PAS IMMÉDIATEMENT ÉVIDENTE, LA RECHERCHE SUR LE LOGEMENT ET L'URBANISATION DEVENAIT UNE INDUSTRIE DE CROISSANCE. LA SCHL COMMANDA UNE SÉRIE IMPOSANTE D'ÉTUDES QUI DEVAIENT INFLUENCER L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE EN GÉNÉRAL ET LA LOI DE 1973 SUR L'HABITATION EN PARTICULIER. MICHAEL DENNIS, DE TORONTO, ÉTUDIA LE LOGEMENT PUBLIC, GLEN MILNE, DE L'UNIVERSITÉ CARLETON, SE PENCHA SUR LE RENOUVELLEMENT URBAIN, ET GEORGE SEADON, QUI ALLAIT PLUS TARD

ENTRER AU SERVICE DU CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES, EXAMINA L'INFRASTRUCTURE MUNICIPALE.

PERSONNE NE S'ÉTONNA DE VOIR SURGIR DES PROBLÈMES DANS LE TRAVAIL APPAREMMENT PARALLÈLE DE LA SCHL ET DU MINISTÈRE. CELUI-CI ÉTAIT CONVAINCU D'AVOIR REÇU LE MANDAT CLAIR ET EXCLUSIF D'ÉLABORER LA POLITIQUE, TANDIS QUE LES MINISTÈRES RESPONSABLES ET LA SCHL POURSUIVRAIENT LA MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES. LE MINISTÈRE COORDONNERAIT AUSSI LES PROGRAMMES DE LOGEMENT ET D'INITIATIVES URBAINES DE TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES FÉDÉRAUX.

UN MANDAT AUSSI LARGE NE POUVAIT ÊTRE ACCEPTÉ AVEC ENTHOUSIASME PAR LES PERSONNES QUI AVAIENT DÉJÀ UNE VASTE EXPÉRIENCE DU LOGEMENT. AU MOMENT MÊME DE LA CRÉATION DU MINISTÈRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES URBAINES, LE MINISTRE DOTA LA SCHL D'UNE DIVISION DE

L'ÉLABORATION DES LIGNES DE CONDUITE, DIRIGÉE PAR UN FONCTIONNAIRE EXPÉRIMENTÉ ET PITTORESQUE, WALTER RUDNICKI. LA DIVISION PRODUISIT UNE SÉRIE D'ANALYSES ET DE RAPPORTS, CERTAINS PRÉPARÉS PAR LE PERSONNEL, D'AUTRES, COMME JE L'AI DÉJÀ MENTIONNÉ, PAR DES EXPERTS-CONSEILS PRIVÉS. CE TRAVAIL CONTRIBUA BEAUCOUP À MOINS AXER LES PROGRAMMES SUR LE NOMBRE DE MISES EN CHANTIER ET DAVANTAGE SUR LES RESPONSABILITÉS SOCIALES DE LA SOCIÉTÉ À L'ÉGARD DES PAUVRES. RUDNICKI, LUI-MÊME PROFONDÉMENT ENGAGÉ VIS-À-VIS DE LA POPULATION AUTOCHTONE, FUT EN BONNE PARTIE RESPONSABLE DU PROGRAMME DE LOGEMENT POUR LES RURAUX ET LES AUTOCHTONES, INSTITUÉ PEU APRÈS SON DÉPART DE LA SOCIÉTÉ, EN 1973, DÉPART PROVOQUÉ PAR UN PROFOND DÉSACCORD PUBLIC AVEC LE PRÉSIDENT DE LA SCHL, WILLIAM TERON, AU SUJET DU TRAITEMENT DES DOCUMENTS DE POLITIQUE SECRETS. IL FUT ULTÉRIEUREMENT PROUVÉ QUE RUDNICKI AVAIT RAISON.

CETTE PÉRIODE D'EFFERVESCENCE, DONC, FUT MARQUÉE PAR DES TENSIONS MANIFESTES DANS LES RANGS SUPÉRIEURS DE LA SCHL MÊME, AINSI QUE DU MINISTÈRE. CE FUT NÉANMOINS UNE ÉPOQUE DE GRANDE PRODUCTIVITÉ EN MATIÈRE DE POLITIQUE DU LOGEMENT. ET, EN MATIÈRE D'EXPÉRIMENTATION, RIEN NE SEMBLE AVOIR ÉTÉ CONSTITUTIONNELLEMENT PLUS NOVATEUR QUE LA BRÈVE INCURSION DU MINISTRE DANS LES EAUX AGITÉES DE LA CONSULTATION INTERGOUVERNEMENTALE DE TRIPLE PALIER.

LA PREMIÈRE RÉUNION REGROUPANT LES TROIS PALIERS EUT LIEU À TORONTO, EN NOVEMBRE 1972 ET LA DEUXIÈME À EDMONTON, L'ANNÉE SUIVANTE. LES PAROLES ÉLOGIEUSES ET CHARGÉES D'ESPOIR FUSAIENT PRESQUE DE TOUTES PARTS, APRÈS LA PREMIÈRE CONFÉRENCE. LES APPRÉHENSIONS, QUOIQUE PLUS VOILÉES, DEVAIENT SE RÉVÉLER ENCORE PLUS FORTES.

LES DIRIGEANTS MUNICIPAUX VIRENT SPÉCIALEMENT D'UN BON OEIL CET INTÉRÊT SANS PRÉCÉDENT DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL POUR LES AFFAIRES MUNICIPALES. ILS EN TIRAIENT L'ESPOIR DE NOUVELLES SOURCES DE FONDS POUR LE LOGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS. PEUT-ÊTRE, DE FAÇON PLUS IMPLICITE, COMPTAIENT-ILS VOIR RELÂCHER CE QUE CERTAINS MAIRES APPELAIENT LES CHAÎNES DE L'ESCLAVAGE QUI LES LIAIENT ÉTROITEMENT AU POUVOIR PROVINCIAL. LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL NE NOURRISSAIT PAS PAREILLE INTENTION, MAIS IL ÉTAIT DIFFICILE DE PERSUADER CERTAINES PROVINCES QUE L'INTÉRÊT DU GOUVERNEMENT ÉTAIT DÉNUÉ DE TOUTE MENACE CONSTITUTIONNELLE.

PENDANT QUE LA CONSULTATION DE TRIPLE PALIER POURSUIVAIT SON CHEMIN, DES PROGRÈS ÉTAIENT RÉALISÉS SUR DES POINTS MOINS CONTESTÉS. LE MINISTÈRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES URBAINES, QUI REPRÉSENTAIT LE CANADA À LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'ENVIRONNEMENT HUMAIN, RÉUSSIT À OBTENIR QUE L'ONU APPUIE LA

TENUE D'UNE CONFÉRENCE CANADIENNE SUR LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS, CETTE CONFÉRENCE HABITAT QUI DEVAIT FAIRE ÉPOQUE, À VANCOUVER, EN 1976.

CE FUT LÀ LE DERNIER TRIOMPHE DU MINISTÈRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES URBAINES. LES PRESSIONS EXERCÉES PAR LES PROVINCES METTAIENT SON AVENIR EN DOUTE, SANS PARLER DES ATTAQUES MOINS OUVERTES DE LA BUREAUCRATIE FÉDÉRALE, QUI SE VOYAIT PLUS À L'AISE SANS MINISTÈRE ASSURANT LA COORDINATION. CES PRESSIONS, COMBINÉES AUX MODESTES GAINS POLITIQUES QUE POUVAIT RAPPORTER L'ANNONCE DE COUPURES DE DÉPENSES PAR LE GOUVERNEMENT, ENTRAÎNÈRENT L'ABOLITION DU MINISTÈRE EN 1978. BEAUCOUP EN ÉTAIENT PROFONDÉMENT DÉÇUS, D'AUTRES SOULAGÉS. LES PROVINCES S'EN RÉJOUIRENT, CAR ELLES Y VOYAIENT LE SIGNAL D'UN RETRAIT FÉDÉRAL NON SEULEMENT DU SECTEUR DES AFFAIRES URBAINES, MAIS D'UNE ENCLAVE CONSTITUTIONNELLE BÉANTE ET MENAÇANTE.

ASSEZ RAPIDEMENT, LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL SEMBLA PERDRE TOUT ENTHOUSIASME POUR L'URBANISATION. NON PAS QU'IL AIT DÉCIDÉ DE N'ATTACHER QU'UNE FAIBLE IMPORTANCE AUX PROGRAMMES DE LOGEMENT. BIEN AU CONTRAIRE, LA POLITIQUE ALLAIT SUBIR DE MULTIPLES TRANSFORMATIONS. VERS LE MILIEU DE LA DÉCENNIE, CEPENDANT, LE CONTEXTE ÉTAIT DIFFÉRENT. DE NOUVEAUX ÉLÉMENTS ENTRAIENT PROGRESSIVEMENT EN LIGNE DE COMPTE, TELS QUE LE NIVEAU DE CHÔMAGE, LES TAUX D'INTÉRÊT ET LA CRISE DE L'ÉNERGIE. LA CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE ÉTAIT DE PLUS EN PLUS CONSIDÉRÉE COMME UN IMPORTANT OUTIL DE CROISSANCE NATIONALE ET PEUT-ÊTRE MOINS COMME UN ENGAGEMENT HUMAIN À L'ÉCHELLE NATIONALE. EN D'AUTRES MOTS, L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE DU LOGEMENT S'EFFECTUAIT DANS UN CONTEXTE PLUTÔT ÉCONOMIQUE QUE SOCIAL.

FAISONS ICI UN BREF RETOUR EN ARRIÈRE. AU DÉBUT DE 1973, DEUX FACTEURS CONVERGÈRENT POUR PRODUIRE CERTAINES DES MODIFICATIONS

LES PLUS IMPORTANTES QUI AIENT ÉTÉ APPORTÉES À LA LOI NATIONALE SUR L'HABITATION EN 20 ANS. À LA SCHL, ON METTAIT MAINTENANT SURTOUT L'ACCENT SUR LE LOGEMENT SOCIAL. VERS LA MÊME ÉPOQUE, LE GOUVERNEMENT TRUDEAU VENAIT D'ÊTRE RÉÉLU, MAIS MINORITAIREMENT. LE NPD EUT AINSI L'OCCASION D'INFLUENCER LA LÉGISLATION SOCIALE, CE QU'IL FIT QUAND LES MODIFICATIONS À LA LOI FURENT PROPOSÉES. TRENTE-SIX AMENDEMENTS FURENT APPORTÉS AU PROJET DE LOI PRÉSENTÉ À LA CHAMBRE DES COMMUNES. EN JUIN, LE CANADA POSSÉDAIT DIX NOUVEAUX PROGRAMMES DE LOGEMENT, LA PLUPART CONSACRÉS AU LOGEMENT SOCIAL ET À LA PLANIFICATION MUNICIPALE. BON NOMBRE D'ENTRE EUX ÉTAIENT FONDÉS SUR LES BESOINS SOCIAUX, CERTAINS VISAIENT À STIMULER L'ÉCONOMIE, ET D'AUTRES REMPLISSAIENT LES DEUX FONCTIONS. IL FALLUT PLUS DE TROIS ANS POUR METTRE AU POINT LES TROIS PROGRAMMES QUI ONT EXERCÉ LA PLUS GRANDE INFLUENCE : LE PROGRAMME D'AIDE À LA REMISE EN ÉTAT DES LOGEMENTS, OU PAREL, LE PROGRAMME D'AMÉLIORATION DES QUARTIERS, OU PAQ, ET LE PROGRAMME D'AIDE POUR L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ,

OU PAAP. CES PROGRAMMES APPORTAIENT DE NOUVELLES SOLUTIONS À LA PÉNURIE DE LOGEMENTS : REVITALISER LES VIEILLES CONSTRUCTIONS AU LIEU DE LES DÉMOLIR; BÂTIR LA COLLECTIVITÉ EN L'Y FAISANT PARTICIPER; STIMULER LES GENS À BRISER LE CYCLE DE LA PAUVRETÉ EN LES AIDANT À ACQUÉRIR LEUR PROPRE MAISON PLUTÔT QUE DE S'EN REMETTRE À PERPÉTUITÉ AU LOGEMENT SOCIAL.

EN 1973, DE NOUVELLES MODIFICATIONS PRÉVOYAIENT AUSSI DES FONDS POUR ENCOURAGER LA FORMATION DE NOUVELLES COLLECTIVITÉS, COMME SOLUTION À L'ÉTALEMENT URBAIN CONTINUEL ET AUX DENSITÉS EXCESSIVES DES CENTRES-VILLES. L'OFFRE FÉDÉRALE N'EUT JAMAIS DE SUITE ET L'ON N'INSISTA GUÈRE, NON PLUS, À OTTAWA.

LES PROGRAMMES DE LOGEMENT SOCIAL ET DE REMISE EN ÉTAT DES LOGEMENTS DE 1973 ONT LARGEMENT SURVÉCU JUSQU'À PRÉSENT. CEPENDANT, LES PRÊTS ET SUBVENTIONS POUR L'INFRASTRUCTURE ET LE

REGROUPEMENT DE TERRAINS, LE PROGRAMME D'AMÉLIORATION DES QUARTIERS ET LE PROGRAMME D'AIDE POUR L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ ONT PRIS FIN EN DEUX TEMPS, À PARTIR DE 1978, POUR CESSER D'EXISTER LORS DE L'ABOLITION ULTÉRIEURE DU PROGRAMME GÉNÉRAL DE CONTRIBUTIONS POUR LES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES.

LA CRISE DE L'ÉNERGIE, QUI DURA DE 1974 À 1976, ENGENDRA LA PIRE DÉPRESSION JUSQU'ALORS SURVENUE DEPUIS LA SECONDE GUERRE MONDIALE. LES MISES EN CHANTIER, SPÉCIALEMENT DE LOGEMENTS LOCATIFS, TOMBÈRENT RAPIDEMENT DU NOMBRE RECORD DE 273 000 LOGEMENTS ATTEINT EN 1976. DANS LES AGGLOMÉRATIONS URBAINES, LES TAUX D'INOCCUPATION NE SE SITUAIENT PLUS QU'ENTRE UN ET DEUX POUR CENT. PUIS, EN 1975 ET 1976, CE FUT LA GEL DES SALAIRES, LE BLOCAGE DES PRIX ET LA RÉGLEMENTATION DES LOYERS.

LE GOUVERNEMENT RÉAGIT DE FAÇON DISCUTABLE À LA RÉGRESSION DU LOGEMENT. LE MINISTRE DES FINANCES, JOHN TURNER, INSTITUA DES

STIMULANTS FISCAUX, PLUTÔT QUE DES SUBVENTIONS À L'HABITATION, POUR ENCOURAGER LES MISES EN CHANTIER. LES STIMULANTS FISCAUX ONT LEURS AVANTAGES. ILS DONNENT PLUS DE LATITUDE AU GOUVERNEMENT ET LUI PERMETTENT D'AGIR, SANS SE FAIRE REMARQUER ET SANS QUE LE CONTRIBUABLE PARAISSE DEVOIR EN PAYER LA NOTE. CERTAINS INTERVENANTS DU SECTEUR PRIVÉ Y VOIENT, À LEUR AVANTAGE, UNE NON-INGÉRENCE DANS L'ENTREPRISE PRIVÉE. D'UN AUTRE CÔTÉ, CES STIMULANTS SONT CONSIDÉRÉS COMME MOINS FACILES À CONTRÔLER ET MOINS RENTABLES QUE LES SUBVENTIONS DIRECTES, ET COMME UN INSTRUMENT DE POLITIQUE SOCIALE RELATIVEMENT DIFFICILE À MANIER.

LE PRINCIPAL PROGRAMME DE STIMULATION FISCALE À L'HABITATION INSTITUÉ PAR LE GOUVERNEMENT FUT CELUI DES IMMEUBLES RÉSIDENTIELS À LOGEMENTS MULTIPLES, QUI ENCOURAGEAIT L'INVESTISSEMENT DANS LES LOGEMENTS LOCATIFS POUR MÉNAGES À REVENU MOYEN. D'AUTRES PROGRAMMES ENCOURAGEAIENT LES PERSONNES QUI SONGEAIENT À ACHETER UNE MAISON À ÉCONOMISER POUR LEUR MISE

DE FONDS, AIDAIENT LES FAMILLES À FAIBLE REVENU À REMBOURSER LEURS EMPRUNTS HYPOTHÉCAIRES, ET SOUTENAIENT LES CONSTRUCTEURS DE MAISONS DESTINÉES AUX FAMILLES À REVENU MODÉRÉ.

EN 1974, LE GOUVERNEMENT COMMENÇA À ANNONCER SES NOUVEAUX PROGRAMMES DE LOGEMENT À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION DU BUDGET. LES 13 BUDGETS PRÉSENTÉS DE 1974 À 1984, À UNE EXCEPTION PRÈS, ANNONÇAIENT TOUS DE NOUVEAUX PROGRAMMES DE LOGEMENT OU UNE AUGMENTATION DES FONDS DESTINÉS AUX PROJETS EXISTANTS. L'UNE DES CONSÉQUENCES EN FUT QUE LA RESPONSABILITÉ DU LANCEMENT DE CERTAINS PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX DE LOGEMENT PASSA DE LA SCHL AU MINISTÈRE DES FINANCES. MÊME SI LA SCHL ÉTAIT CHARGÉE D'ADMINISTRER LA PLUPART DES PROGRAMMES DE SUBVENTIONS, ELLE NE PARTICIPAIT PAS TOUJOURS NÉCESSAIREMENT À LEUR PLANIFICATION. IL ARRIVAIT PARFOIS QUE LES HAUTES SPHÈRES POLITIQUES ALLIENT À LA DERNIÈRE MINUTE DÉCISIONS POLITIQUES ET DÉCISIONS ÉCONOMIQUES. EN 1979, LES DÉPENSES FISCALES POUR LE LOGEMENT ÉTAIENT ENVIRON TROIS FOIS PLUS ÉLEVÉES QUE LE MONTANT

DE TOUTES LES SUBVENTIONS DIRECTES VERSÉES EN VERTU DES PROGRAMMES APPLIQUÉS PAR LA SCHL. LE MOMENT N'ÉTAIT GUÈRE PROPICE À UNE PLANIFICATION ÉCLAIRÉE.

EN 1977, LE PREMIER MINISTRE DEMANDA UNE RÉVISION DE LA POLITIQUE SOCIALE FÉDÉRALE DU LOGEMENT. IL EN RÉSULTA DE SOLIDES ARGUMENTS EN FAVEUR DES ALLOCATIONS-LOGEMENTS, QUI PERDIRENT ULTÉRIEUREMENT LEUR ATTRAIT, ET D'UNE CERTAINE RÉDUCTION DU RÔLE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DANS L'APPLICATION DIRECTE DES PROGRAMMES. LES SUPPLÉMENTS DE LOYER AUGMENTÈRENT ET LES PROGRAMMES DE LOGEMENT POUR LES MÉNAGES À FAIBLE REVENU FURENT MODIFIÉS POUR PROMOUVOIR L'INTÉGRATION DES DIVERSES CATÉGORIES DE REVENU AINSI QUE L'ÉLABORATION ET LA GESTION DES PROJETS PAR DES GROUPES SANS BUT LUCRATIF ET DES COOPÉRATIVES. LES CAPITAUX DU SECTEUR PRIVÉ ALLAIENT REMPLACER LES PRÊTS GOUVERNEMENTAUX, POUR CES PROJETS.

LES ÉTUDES SE POURSUIVIRENT, PENDANT QUE LE GOUVERNEMENT ÉTAIT TIRAILLÉ ENTRE LES PRIORITÉS DE LOGEMENT, LES RÉALITÉS DU BUDGET

ET LES CHANGEMENTS D'ATTITUDE DE LA POPULATION. UN GROUPE DE TRAVAIL FÉDÉRAL-PROVINCIAL SUR L'OFFRE ET LE PRIX DES TERRAINS RÉSIDENTIELS VIABILISÉS, DIRIGÉ PAR UN AVOCAT DE TORONTO, DAVID GREENSPAN, MIS SUR PIED EN RÉPONSE À LA MONTÉE EN FLÈCHE DU PRIX DES TERRAINS ET DES MAISONS AU MILIEU DES ANNÉES 70, CONCLUT QUE LES DÉDALES BUREAUCRATIQUES, LES PRÉLÈVEMENTS SUR LES TERRAINS, LE PRIX ÉLEVÉ DES SERVICES MUNICIPAUX ET LES POLITIQUES FISCALES JOUAIENT TOUS UN CERTAIN RÔLE MAIS QU'AUCUN N'ÉTAIT L'UNIQUE RESPONSABLE DU PROBLÈME. PRIS INDIVIDUELLEMENT, LA SIMPLE DEMANDE DU MARCHÉ ÉTAIT LA PRINCIPALE COUPABLE.

UN GROUPE DE TRAVAIL FÉDÉRAL SUR LA SCHL, CRÉÉ PAR LE NOUVEAU GOUVERNEMENT CONSERVATEUR EN 1979, EXAMINA LES INCIDENCES DE LA PRIVATISATION DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ. ON MIT SÉRIEUSEMENT EN DOUTE LE PRINCIPE DE L'ASSURANCE HYPOTHÉCAIRE PUBLIQUE, MAIS LES CRITIQUES FINIRENT PAR SE TAIRE. LE GROUPE DE TRAVAIL NIELSEN DEVAIT SE POSER LES MÊMES QUESTIONS, CINQ ANS PLUS TARD, POUR ABOUTIR AUX MÊMES CONCLUSIONS.

LA CONFÉRENCE NATIONALE ORGANISÉE EN 1981 PAR L'ASSOCIATION CANADIENNE DE L'IMMEUBLE POUR TOUS LES SECTEURS DE L'HABITATION S'EST PARTICULIÈREMENT FAIT REMARQUER PAR LA DIVERSITÉ DE SES CONCLUSIONS, À COMMENCER PAR LA CONVICTION, POUR DE NOMBREUX DÉLÉGUÉS, QU'IL N'EXISTAIT TOUT SIMPLEMENT PAS DE PROBLÈME DE LOGEMENT. LE CONSEIL CANADIEN DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, QUI N'ÉTAIT PAS DU MÊME AVIS, ORGANISA UN AN PLUS TARD SON PROPRE SYMPOSIUM SUR LE MARCHÉ DU LOGEMENT SOCIAL ET LES SURVENTIONS-LOGEMENTS.

AU DÉBUT DES ANNÉES 80, LES CRAINTES INSPIRÉES PAR LA MONTÉE RAPIDE DES TAUX D'INTÉRÊT RELÉGUÈRENT AU SECOND PLAN LES PROGRAMMES NORMAUX DE LOGEMENT SOCIAL. LE GOUVERNEMENT ÉTAIT L'OBJET DE PRESSIONS INSISTANTES DE LA PART DES PROPRIÉTAIRES-OCCUPANTS APPELÉS À RENOUVELER LEURS PRÊTS HYPOTHÉCAIRES, DES LOCATAIRES DES VILLES OÙ LE TAUX

D'INOCCUPATION ÉTAIT PRATIQUEMENT NUL, DES MÉNAGES À FAIBLE REVENU INCAPABLES DE TROUVER UN LOGEMENT ABORDABLE ET DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE QUI VOYAIT DIMINUER LA DEMANDE ET GRIMPER LES COÛTS.

DE 1971 À 1981, LE PRIX DU LOGEMENT AUGMENTA À UN RYTHME PRESQUE DEUX FOIS PLUS RAPIDE QUE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION. LE LOGEMENT DEVINT UN ENJEU IMPORTANT DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES DE 1979. LES PROGRESSISTES-CONSERVATEURS PROMIRENT DE RENDRE LES PAIEMENTS D'INTÉRÊT SUR LES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET D'IMPÔTS FONCIERS DÉDUCTIBLES DU REVENU IMPOSABLE, MAIS AUCUN CHANGEMENT NE SURVINT SOUS LE RÈGNE ÉPHÉMÈRE DU GOUVERNEMENT CLARK.

QUAND LES LIBÉRAUX REPRIRENT LE POUVOIR, LE CANADA ÉTAIT À LA VEILLE DU SÉRIEUX MARASME ÉCONOMIQUE DES ANNÉES 1981 ET 1982. ENCORE UNE FOIS, LE GOUVERNEMENT RECOURUT À UNE COMBINAISON DE DÉPENSES FISCALES ET DE SUBVENTIONS DIRECTES. IL LANÇA QUATRE NOUVEAUX PROGRAMMES D'AIDE POUR L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ ET UN AUTRE DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS, ET RESSUSCITA LE

PROGRAMME DES IMMEUBLES RÉSIDENTIELS À LOGEMENTS MULTIPLES. LE MINISTRE DES FINANCES MACEACHEN ESTIMA QUE CE PROGRAMME COÛTERAIT 15 MILLIONS DE DOLLARS POUR RÉDUIRE LES PÉNURIES DE LOGEMENTS LOCATIFS ET STIMULER LA CONSTRUCTION. IL ÉTAIT TRÈS LOIN DE LA RÉALITÉ : EN 1982, LE PROGRAMME AVAIT EFFECTIVEMENT COÛTÉ 237 MILLIONS DE DOLLARS.

D'AUTRES MESURES, DONT AUCUNE NE DURA TRÈS LONGTEMPS, AIDÈRENT LES PERSONNES QUI SONGEAIENT À ACHETER UNE MAISON, LES CONSTRUCTEURS DE LOGEMENTS LOCATIFS ET LES DÉTENTEURS DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ÉLEVÉS.

IL EXISTAIT ALORS TOUT UN ASSORTIMENT DE PROGRAMMES QUI CHANGEAIENT SOUVENT ET PORTAIENT PEUT-ÊTRE À CONFUSION, POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES ANNÉES 1970 ET DU DÉBUT DES ANNÉES 1980. ON NE RISQUE PAS DE SE TROMPER EN DISANT QUE LE LOGEMENT FIGURAIT CERTAINEMENT AU PROGRAMME NATIONAL. SON DEGRÉ DE SUCCÈS EST SUBJECTIF, CAR TANT LES ÉCHECS QUE LES SUCCÈS

POUVAIENT S'EXPLIQUER PAR DES FACTEURS TOUT À FAIT ÉTRANGERS AU LOGEMENT ET, À CERTAINS ÉGARDS, INDÉPENDANTS DE LA VOLONTÉ DE N'IMPORTE QUEL GOUVERNEMENT.

IL NE FAIT AUCUN DOUTE QUE LE REMUE-MÉNAGE ANNUEL DES PROGAMMES DE LOGEMENT A DE LOURDES CONSÉQUENCES POUR LES INTÉRÊTS À LA FOIS PUBLICS ET PRIVÉS DE TOUS ORDRES. LA PLANIFICATION À LONG TERME, TANT POUR LE BIEN PUBLIC QU'À L'AVANTAGE DU SECTEUR PRIVÉ, OU POUR L'UN ET L'AUTRE, S'EST RÉVÉLÉE PRESQUE IMPOSSIBLE. COMME L'INTERVENTION GOUVERNEMENTALE A ÉTÉ AUSSI CHANGEANTE, EN THÉORIE ET EN PRATIQUE, QUE LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU, LA PARTICIPATION DU PUBLIC À L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE EST DEVENUE DE PLUS EN PLUS DIFFICILE. MAIS EN FIN DE COMPTE, LES OCCUPANTS DES LOGEMENTS NE SE SOUCIAIENT GUÈRE DE SAVOIR COMMENT OU POURQUOI LEUR MAISON AVAIT ÉTÉ CONSTRUITE, PAS PLUS QU'ILS SEMBLAIENT CONTRARIÉS PAR L'ABSENCE DE PLANIFICATION À LONG TERME. ILS ONT TOUT SIMPLEMENT EMMÉNAGÉ DANS DE MEILLEURES MAISONS ET COMMENCÉ UNE VIE PLUS SATISFAISANTE.

QUAND LE GOUVERNEMENT CONSERVATEUR PRIT LE POUVOIR, MUNI D'UNE FORTE MAJORITÉ ET D'UNE MISSION DE CHANGEMENT, LE MOMENT ÉTAIT PROPICE À UNE AUTRE RÉÉVALUATION COMPLÈTE DE LA POLITIQUE DU LOGEMENT. CE RÉEXAMEN, PARTICULIÈREMENT EN CE QUI TOUCHE LE LOGEMENT SOCIAL, PRIT UNE AMPLEUR JUSQU'ICI INCONNUE. DES DISCUSSIONS APPROFONDIES EURENT LIEU AVEC L'INDUSTRIE, LES AUTRES GOUVERNEMENTS, LES REPRÉSENTANTS DU TROISIÈME SECTEUR, LES CONSOMMATEURS DE LOGEMENT ET TOUS CEUX QUI AVAIENT QUELQUE INTÉRÊT PARTICULIER À MANIFESTER OU DES VUES À EXPRIMER. LES THÉORIES, LES POLITIQUES ET LES PROGRAMMES ALLAIENT SUBIR DE PROFONDS RAJUSTEMENTS.

JE LAISSE À QUELQU'UN D'AUTRE LA TÂCHE DE RACONTER LA SUITE DES ÉVÉNEMENTS.